

Pétrole et gaz

M. l'Orateur adjoint: La parole est au député de Vancouver-Sud (M. Fraser) suivi du député de Labelle (M. Dupras), suivi du député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo (M. Beatty).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) invoque le Règlement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, lorsqu'il a été convenu il y a quelques minutes de laisser la parole au ministre pour que les députés puissent lui poser des questions, Votre Honneur en avait désigné quatre et nous pensions qu'il était entendu que la période de questions serait limitée, mais si les choses continuent de cette façon, nous n'aurons plus d'orateurs. A notre avis, il faudrait arrêter sous peu.

M. l'Orateur adjoint: Je donnerai donc la parole à quatre députés pour leur permettre de poser de questions: le député de Vancouver-Sud (M. Fraser), le député de Labelle (M. Dupras), le député de Wellington-Dufferin-Waterloo (M. Beatty) et le quatrième sera désigné au hasard.

M. Fraser: Le ministre a parlé...

M. Fortin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Lotbinière (M. Fortin) invoque le Règlement.

[Français]

M. Fortin: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. l'Orateur adjoint: L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

M. Fortin: Monsieur le président, je voudrais savoir comment vous déterminez l'ordre selon lequel les députés posent des questions. Comment se fait-il qu'aucun député de mon parti ne s'est vu accorder le droit de parole, alors que je me suis levé cinq ou six fois jusqu'à maintenant?

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: Je vais faire de mon mieux pour que le député ou l'un de ses collègues pose la quatrième question. La parole est au député de Vancouver-Sud (M. Fraser).

M. Fraser: Le ministre a dit tantôt qu'il essayait de trouver d'autres approvisionnements de pétrole canadien pour le marché de la Colombie-Britannique. Au cas où il y aurait pénurie en Colombie-Britannique cet hiver, le ministre peut-il nous donner l'assurance que les approvisionnements supplémentaires sur lesquels il compte n'iront pas vers les marchés de l'Est?

● (2130)

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous estimons qu'il est obligatoire de répondre à la demande de l'ensemble des Canadiens dans cette situation particulière et de procéder à une répartition équitable des surplus de production qui seront disponibles à cette fin.

M. Dupras: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire sur quelle période de temps s'échelonne la construction du pipe-line qui se rendra à Montréal?

[M. Macdonald (Rosedale).]

M. Macdonald (Rosedale): J'estimerai, monsieur l'Orateur, qu'il faut parler d'une période de 18 mois à deux ans, compte tenu de la décision. Nous sommes en train de prendre une décision, mais nous devons naturellement présenter une demande à l'Office national de l'énergie.

M. Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une brève question à poser au ministre. Je me demande si le ministre ou ses fonctionnaires ont pu calculer, excluant toute difficulté imprévue d'ici la fin de l'hiver quel serait le prix du gallon d'huile à chauffage et d'essence, le printemps prochain en Ontario?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas pouvoir faire un tel calcul. J'estime que toute prédiction qui aurait pu être faite jusqu'ici aurait été désavouée en raison des événements à l'échelle internationale. Comme les députés le savent bien le gouvernement a gelé le prix de ces produits sur les marchés de l'Ouest et de l'Ontario mais est prêt, aux fins de l'approvisionnement, à autoriser des hausses des prix de l'huile à chauffage, dans certains cas particuliers. Notre intention serait de continuer dans cette voie jusqu'à la fin de janvier.

M. l'Orateur adjoint: Je donne maintenant la parole au député de Rimouski (M. Allard).

[Français]

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Dans l'éventualité d'une pénurie soudaine des approvisionnements du Moyen-Orient, l'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si le Canadien National et le Canadien Pacifique ont à leur disposition les wagons-citernes suffisants pour nous approvisionner de l'Alberta à l'Est du pays, et plus particulièrement la province de Québec? Est-ce que les wagons-citernes seraient disponibles en quantité suffisante pour nous assurer un approvisionnement, au moins minimum, au cas où il surviendrait une pénurie soudaine des approvisionnements du Moyen-Orient?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme je viens de le dire, les représentants des sociétés ferroviaires et des autres sociétés de transport ont rendez-vous demain avec les fonctionnaires de mon ministère et ceux du ministère des Transports pour leur parler de la possibilité d'utiliser des moyens de transport comme ceux mentionnés par l'honorable député et pour connaître les possibilités d'approvisionnement le marché canadien de l'Est à même les réserves de l'Ouest du Canada. Maintenant, je ne peux pas dire exactement quelles seront les possibilités ici, mais il y aura rendez-vous demain, et je connaîtrai plus clairement après demain quelles sont les possibilités dans cette région.

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: Je présente mes excuses au député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall), au député de Central Nova (M. Mackay) et aux autres qui voulaient poser des questions. Pour reprendre les mots célèbres de M. l'Orateur, j'espère qu'ils seront patients; on pourra leur donner la parole à la prochaine période de questions, qui sera peut-être plus régulière. Je donne la parole au député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates).